

Bachelier en enseignement section 3 français et langues anciennes

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RA3201 Développer des activités interdisciplinaires			
Ancien Code	PERA3B21DEVAI	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ EAB3210		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte () HELHa Leuze-en-Hainaut Aude VANGILBERGEN (vangilbergena@helha.be) Séverine MULLER (mullers@helha.be) HELHa Loverval Henri François LORIAU (loriauh@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de concevoir et évaluer des séquences d'apprentissage visant à intégrer la dimension disciplinaire et interdisciplinaire liée aux diverses mineures de la section. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de situer dans le temps et dans l'espace les grands courants et mouvements littéraires et artistiques ainsi que les genres abordés.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

3.1.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Acquis d'apprentissage visés

Dans diverses situations qui lui sont proposées, il est attendu que l'étudiant(e) soit capable par écrit et/ou oralement de : 1. Concevoir et justifier des dispositifs interdisciplinaires liés aux diverses mineures de la section.

2. Caractériser les grands courants artistiques du XVIIIème siècle au XX/XXIème siècle. Caractériser et situer (temps, lieu, courant) les œuvres et les auteurs majeurs.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERA3B21DEVAIA Développer des activités interdisciplinaires 75 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERA3B21DEVAIA Développer des activités interdisciplinaires 50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 français et langues anciennes

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Développer des activités interdisciplinaires			
Ancien Code	13_PERA3B21DEVAIA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEAB3211		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Henri François LORIAU (loriauh@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de concevoir et évaluer des séquences d'apprentissage visant à intégrer la dimension disciplinaire et interdisciplinaire liée aux diverses mineures de la section. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de situer dans le temps et dans l'espace les grands courants et mouvements littéraires et artistiques ainsi que les genres abordés.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Dans diverses situations qui lui sont proposées, il est attendu que l'étudiant(e) soit capable par écrit et/ou oralement de :

1. Concevoir et justifier des dispositifs interdisciplinaires liés aux diverses mineures de la section.
2. Caractériser les grands courants artistiques du XVIII^{ème} siècle au XX/XXI^{ème} siècle. Caractériser et situer (temps, lieu, courant) les œuvres et les auteurs majeurs.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Réflexion et production argumentative (+ approche théorique sur ce genre de texte) sur un aspect de la discipline d'enseignement (en liant problématique de la majeure et de la mineure)
2. Littérature française (18-19-20e s.) : Balises, lectures, exposés d'étudiants
3. (facultatif) Activité sur un thème de culturel / disciplinaire / interdisciplinaire
4. Histoire de Belgique (doc. A-V. et questionnaires)
5. (facultatif) Réflexion et exercices sur la thématique grammaticale

Démarches d'apprentissage

Développement des contenus de manière théorique, didactique et interactions avec les étudiants (exercices, observations, réflexions, synthèses, révisions, présentations orales sur des points de matière).

Dispositifs d'aide à la réussite

Des exercices et des explications supplémentaires sont donnés aux étudiants en fonction des besoins.

Sources et références

Les étudiants disposent des ouvrages de référence nécessaires en bibliothèque.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

les fichiers déposés sur Connected, les feuilles de cours distribuées en classe, les notes personnelles des étudiants et les recherches complémentaires dans les ouvrages de référence.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Pour ce qui concerne l'évaluation en cours de quadrimestre : Il y aura du TJ. Il s'agira pour les étudiants de présenter des exposés. Ces exposés seront évalués et compteront pour 40% de la note globale de l'UE.

Pour ce qui concerne l'évaluation en fin de quadrimestre : Il y aura un examen écrit qui comptera pour 60% de la note globale de l'UE.

Pour le Q3, l'étudiant(e) qui serait en échec pour ce qui concerne le TJ de l'année aura la possibilité de refaire un travail à présenter dans une partie orale de l'examen. Les modalités de la partie écrite restent inchangées.

Les principes d'évaluations ci-dessus ont pour motif pédagogique de permettre aux étudiants d'avoir rapidement conscience de l'état d'acquisition des compétences attendues.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	40				
Période d'évaluation	Exe	60			Exm	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Lorsqu'un étudiant présente l'épreuve intégrée d'une Unité d'Enseignement, que ce soit en première ou en seconde session, il est tenu de remettre l'ensemble des éléments constitutifs de ladite épreuve dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d'évaluation.

En cas de non-remise d'un travail et/ou de non-présentation ou demande de note de présence pour une partie de l'épreuve, l'étudiant se verra attribuer une note de présence pour l'ensemble de l'Unité d'Enseignement concernée.

Toutefois, le jury d'évaluation peut, dans des circonstances exceptionnelles dûment motivées, décider d'une autre modalité d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).